

NOTRE-DAME  
DU BON-CONSEIL

*Village*  
*Pour y vivre et grandir !*

**RAPPORT DU MAIRE**

**Présenté en séance régulière**

**le 1<sup>er</sup> novembre 2010**

**SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

**(en vue de la présentation prochaine du budget 2011)**

Collègues du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, conformément à la loi, je dois faire un rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2009.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2009.
- Les principales réalisations 2010.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village devrait effectuer des transactions totalisant plus de 25 000 \$ dans la présente année.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

## 1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2009 des activités financières de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village :

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

<b>Revenus</b>	
<b>fonctionnement</b>	<b>1 471 103 \$</b>
<b>investissements</b>	<b>158 061 \$</b>
<b>Charges</b>	<b>1 553 753 \$</b>
<b>excédent (déficit de l'exercice)</b>	<b>75 411 \$</b>
<b>moins revenus d'investissements</b>	<b>(158 061) \$</b>
<b>excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(82 650) \$</b>

<b>Immobilisations</b>	<b>246 019 \$</b>
<b>Financement</b>	<b>(43 647) \$</b>
<b>Affectations</b>	<b>(54 232) \$</b>
	<b>148 140 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>65 490 \$</b>

### **AVOIR DES CONTRIBUABLES AU 31 DÉCEMBRE 2009**

<b>Surplus accumulé</b>	<b>456 562 \$</b>
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>	<b>39 170 \$</b>

## **2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Les états financiers consolidés 2009 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

La présentation du rapport financier 2009 a été revue pour tenir compte des principes comptables généralement reconnus (PCGR) recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptable agréés (ICCA) qui exigent à compter de 2009 la présentation de l'information financière en fonction du concept de la dette nette. L'amortissement des immobilisations est maintenant reconnu comme charge de l'exercice et le coût des acquisitions d'immobilisations n'est plus considéré comme une dépense comptable.

## **3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2010**

Voici les principales réalisations accomplies en 2010 :

Travaux publics

- Vente du camion F150 Ford 1994 au coût de 600,00 \$.
- Engagement de Monsieur Yves Croteau à titre d'employé cadre au poste de directeur des travaux publics, eau potable et assainissement des eaux usées **du 4 janvier au 25 août 2010.**
- Achat d'une grappe et d'une aile de côté pour le camion F550 au coût de 25 500,00 \$ plus taxes chez MétalPless.
- Pavage d'une partie de la rue Lampron et resurfaçage du rang de la Rivière.
- Ouverture des rues Chantale et Isabelle.
- Achat d'une remorque chez Remorque 122 au coût de 1 856,00 \$ plus taxes.
- Adoption d'une politique sur la marche au ralenti des véhicules.
- Adoption d'un plan de déneigement et de déglacage des rues et stationnements.
- Départ de Monsieur Sylvain Lacharité, journalier saisonnier.

#### Centre Communautaire et Pavillon

- Achat d'un élévateur Upright au coût de 3 250,00 \$ plus taxes pour les travaux en hauteur.
- Adoption d'une politique concernant la location gratuite du Centre Communautaire.
- Élaboration d'un plan directeur et d'un cahier de réalisations pour la reconfiguration des infrastructures de loisirs et dépôt d'une demande d'aide financière (projet de 1 629 800,00 \$).
- Signature d'une entente avec la Fabrique pour l'utilisation du terrain situé rue Ducharme.
- Signature d'une entente avec le club de Croquet et le club de l'Âge d'Or pour l'utilisation du local et définissant les responsabilités de chacun.
- Présentation de la candidature de Monsieur Gérard Valois pour le prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin, édition 2010.
  - Achat d'un portique extérieur pour la porte de la salle de l'Âge d'Or.
  - Départ à la retraite de Monsieur Clément Caron, préposé à l'entretien.
  - Engagement par la CDSE de Madame Danielle Boily à titre de gérante pour le Centre Communautaire et le Pavillon.

- Aménagement d'un espace public de divertissements à la mezzanine du Centre Communautaire.

## Urbanisme

- Modification du règlement de zonage afin de modifier la grille des spécifications de la zone A1 pour inclure l'article 5 de la CPTAQ concernant les droits acquis quand les services d'aqueduc et d'égout sont présents et permettre les bi-familiales ou tri-familiales du groupe habitation 2 sur la rue St-Lambert pour des terrains zonés agricoles et une modification du règlement pour permettre les habitations jumelées sur la rue Jérôme.
- Adoption d'une esquisse présentée par Monsieur Denis Veilleux dans le développement Ménard pour le dépôt conforme d'un plan projet de lotissement.
- Avis de motion pour l'adoption d'un règlement pour prohiber les clubs échangistes, les bars, tavernes et boîtes de nuit qui présentent des spectacles de danseurs (ses) nu (es) et/ou spectacles avec nudité, projection de films érotiques ou dont le service aux tables est à caractère érotique sur tout le territoire sauf dans la zone I3.
- Début de la révision par le CCU (comité consultatif d'urbanisme) de notre plan et règlement d'urbanisme (travaux échelonnés sur plus ou moins 2 ans).

## Hygiène du milieu

- Construction d'une chambre de pompage pour les puits 3 et 4.
- Installation d'un système de contrôle et de télémétrie pour nos puits 3 et 4.
- Construction du puits no. 4 et mise en opération.
- Installation d'un nouveau chargeur à batteries sur la génératrice à la station de pompage au coût de 3 800,00 \$ plus taxes afin d'éviter les fausses alarmes.
- Nettoyage du puits no. 3.
- Engagement de la firme Pluritec au coût de 17 200,00 \$ plus taxes pour la préparation des plans et devis pour le remplacement des conduites de la rue St-Félix.
- Octroi d'un contrat de 3 ans pour la collecte et le transport des matières résiduelles et récupération à Jean-Paul Blanchard et Fils.

- Pour favoriser le recyclage, collecte à chaque semaine du bac vert.
- Distribution gratuite d'arbres par Copernic pour une 4<sup>e</sup> année.
- Installation d'un pluvial de fossé sur la rue Lampron.

#### Sécurité publique

- Installation d'une nouvelle porte pour la caserne.
- Départ de Monsieur Guy Vincent, directeur du service incendie au 30 avril.
- Mise en œuvre d'un comité de surveillance de quartier (Bon voisin Bon œil).
- Étude relative du service incendie pour connaître les coûts d'une desserte par une autre municipalité ou l'élaboration de scénarios par un partenariat avec Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton.
- Engagement de Monsieur Styven Lafrenière à titre de directeur incendie.

#### Internet

- Accessibilité du journal Le Villa-Joie par le site web de la municipalité (notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca).
- Mise en ligne de service de demande pour certains permis et dérogations mineures.

#### Support pour les jeunes

- Construction d'un accès extérieur et d'un local dédié aux jeunes au Centre Communautaire (projet en développement).
- Engagement de Monsieur Alex Côté dans le cadre du programme apprenti-stage du Carrefour jeunesse-emploi.

#### Hôtel de ville

- Installation d'une clôture pour sécuriser l'accès à l'antenne et empêcher les vols de bacs.
- Révision de la planification stratégique pour les années 2010 à 2013 et du plan d'action.

- Autorisation à Monsieur Yvon Lampron, maire pour la célébration des mariages ou unions civiles.
- Installation de panonceaux par Enseignes André à l'hôtel de ville.

## Santé

- Versement de 4 000,00 \$ à la Coop de Santé JP Despins conjointement avec le fonds de la ruralité.
- Versement de 145,50 \$ à la fondation du CHUS.
- Signature d'ententes avec l'Accueil et l'Auberge Bon Conseil pour le volet hébergement temporaire en cas d'évacuation d'urgence.
- Collecte de sang annuelle (100 donateurs).
- Adhésion à la Mutuelle de prévention CSST de la FQM ciblant principalement la sécurité de notre personnel.

## 4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

La vie municipale a été marquée par l'adoption de diverses politiques.

Les dépenses d'immobilisations prévues au rôle triennal ont été assumées pour le fonds général. En ce qui concerne le dossier de l'eau potable plus de 527 000,00 \$ ont été investis sans règlement d'emprunt depuis 2006 et ce dossier pour l'essentiel est terminé.

La construction domiciliaire (moteur principal de notre développement économique chez nous, au village) démontre des résultats très positifs.

Depuis le début de la promotion en 2008, selon les chiffres obtenus à ce jour de la CDSE (commission de développement socio-économique) résulte un total de **38 nouvelles constructions** domiciliaires incluant le dernier permis émis.

Nous sommes maintenant à 71,7% de l'objectif fixé soit : **53 nouvelles constructions** domiciliaires au 31 décembre 2011. C'est formidable!

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je désire remercier spécifiquement Monsieur Jérôme Lampron, promoteur du développement du « Ruisselet du Parc Boisé » dans le secteur ouest de la municipalité. Il participe dans l'atteinte de nos résultats mentionnés précédemment.

Je demande la collaboration des propriétaires d'espaces disponibles ainsi qu'à d'autres promoteurs potentiels de fournir eux aussi les efforts nécessaires afin de mettre de l'avant des projets pour permettre à d'autres citoyens (es) de venir s'établir chez nous.

À mon avis, c'est une des meilleures façons de combattre l'augmentation annuelle des coûts fixes d'opération, de consolidation, d'amélioration de nos acquis communautaires municipaux, de permettre le développement sur différents aspects dans notre milieu et enfin de pouvoir maintenir un compte de taxes parmi les plus bas et le plus compétitif possible.

61 permis ont été émis en 2010 pour un total de 889 330,00 \$. De nouveaux terrains pour la construction sont disponibles sur les rues Chantale et Isabelle dans le développement du Ruisselet du Parc Boisé.

Le rapport d'évaluation déposé en septembre indique une valeur foncière de 69 649 900,00 \$ comparativement à 67 295 500,00 \$ en 2009.

Notre site internet est en évolution. Nous invitons les citoyens à le consulter et certains services en ligne sont maintenant accessibles à [notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca](http://notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca).

## 5. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Malgré tous les investissements faits depuis 2005, nous avons réussi à baisser à chaque budget la dette de la municipalité de façon significative.

Au 31 décembre 2009, l'endettement total net de la municipalité se chiffrait à 408 992 \$ comparativement à 460 284 \$ en 2008, 517 552 \$ en 2007, 571 215 \$ en 2006.

Cela représente pour les quatre années une baisse de 162 223 \$.

	Solde au 31/12/09	Année d'échéance
- Bassin I (assainissement des eaux)	162 300	2012
- SQAÉ (ass. eaux)	246 692	2014

## 6. LE FONDS DE ROULEMENT

La municipalité a un fonds de roulement de 75 400 \$. Notons que le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

## 7. LE TRAITEMENT DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du conseil municipal, pour l'année 2010.

Nom et fonction	Rémunération de base	Allocations non imposables de base	Total 2010	Total 2009
Yvon Lampron maire	9 238.19 \$	4 619.10 \$	13 857.29 \$	13 720.09 \$
Louise Leblanc élue siège no. 1	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
Sylvain Marcotte élu siège no. 2	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
Kimberley Raspa élue siège no. 3	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
Pierre Fischer élu siège no. 4	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
Marguerite St-Pierre élue siège no. 5	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
Claude Landry élu siège no. 6	3 079.40 \$	1 539.70 \$	4 619.10 \$	4 573.37 \$
<b>Total pour le conseil</b>	<b>27 714.59 \$</b>	<b>13 857.30 \$</b>	<b>41 571.89 \$</b>	<b>41 160.31 \$</b>

## 8. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

La loi impose de déposer une liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contractant	Montant (plus taxes)	Objet du contrat
Métal Pless	25 500,00 \$	gratte et aile de côté camion Ford F550
Smith Asphalte	25 234,57 \$	pavage rue Lampron
Blanchard	179 545,50 \$	collecte et transport (3 ans) matières résiduelles et récupération
Groupe Ultima	46 026,00 \$	assurances municipales
Électro Concept	4 067,12 \$	programmation chambre de pompage
Électro Concept	21 899,00 \$	automate et télémétrie station de pompage et chambre de pompage
Pluritec	9 500,00 \$	reconfiguration des équipements sportifs

		extérieurs, étude d'avant projet
Pluritec	17 200,00 \$	remplacement conduites rue St-Félix, étude d'avant projet
R.J. Lévesque	14 250,00 \$	pompe puits 4
R.J. Lévesque	4 500,00 \$	nettoyage puits 3
R.J. Lévesque	16 250,00 \$	contrôleur de fréquence, chambre de pompage puits 3 et 4
Enseignes André	11 749,00 \$	panonceaux hôtel de ville
Enseignes André	19 899,00 \$	panonceaux entrées
Smith Asphalte	8 260,47 \$	resurfaçage rang de la Rivière (partie du village)

## 9. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013 PROCHAIN

Le budget 2011 s'inscrit dans la poursuite de nos objectifs qui sont étroitement reliés avec notre planification stratégique.

Entre autre, dans un esprit de continuité, nous comptons poursuivre de mettre l'emphase sur l'entretien et la mise à niveau des infrastructures existantes. La majorité des sommes seront affectées aux différents projets reliés au réseau aqueduc, égout, sécurité incendie et loisirs. Nous continuerons d'investir afin de bénéficier du programme de retour de la taxe d'accise sur l'essence. À ce chapitre, la municipalité doit contribuer à sa juste part dans le financement des travaux pour être éligible aux subventions. Ainsi, vous comprendrez que cela n'est pas entièrement du bénéfice net.

Nous avons investi, cette année, pour définir un avant projet pour la reconfiguration des équipements sportifs, l'installation de nouveaux équipements pour toutes catégories d'âge et la construction d'une nouvelle patinoire couverte. Nous voulons que les installations dans ce projet d'envergure deviennent avec le temps des éléments majeurs d'attraction incitant les populations toutes catégories à s'installer chez nous.

Cette année, pour analyser notre service incendie, nous avons convenu d'une démarche avec les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton afin de revoir notre mode de fonctionnement et le renouvellement de

notre flotte de véhicules. Actuellement, plusieurs étapes sont déjà franchies dans ce dossier tenant compte du nouveau plan de protection local inclus dans le nouveau schéma de couverture incendie. Le comité chargé de l'étude devrait être à même très prochainement de faire ses recommandations au conseil. Il faudra prévoir de sommes plus importantes à ce poste de dépenses dans les futurs budgets. Cependant, nous désirons privilégier un scénario ciblant le meilleur service au meilleur coût possible selon nos besoins.

En ce qui a trait à l'eau potable, une hausse modeste de la tarification est à prévoir cette année pour maintenir un haut niveau d'efficacité sur les trois volets connus (*quantité, sécurité, qualité de l'eau potable*) compte tenu de l'amortissement sur les investissements réalisés et ceux à venir. Dans ce dossier, notre démarche axée sur la prudence et la créativité permet de conserver une tarification acceptable. Nous avons à ce jour évité des investissements de l'ordre de 2 millions et demi mis à part l'opération et l'entretien de ces équipements.

## 10. CONCLUSION

Bien que prioritairement, mon travail et mes responsabilités pour les affaires de la municipalité m'occupent passablement, depuis quelques mois, j'ai l'immense honneur de vous représenter sur la scène provinciale à titre d'administrateur au sein de la Fédération Québécoise des municipalités. J'occupe ce poste principalement au bénéfice des citoyens (es) de la municipalité. Cette fonction me donne l'occasion de voir ce qui se passe ailleurs et saisir les opportunités qui peuvent bénéficier à notre municipalité soit au niveau économique, social, culturel et politique.

En terminant, je désire souligner l'excellent travail de l'équipe d'employés municipaux, des membres du conseil municipal et des membres des comités pour leur précieuse collaboration. De nombreuses séances de travail sont tenues afin d'élaborer

et de discuter l'ensemble des dossiers car chaque membre du conseil est porteur de dossiers spécifiques.

Lors de la séance spéciale qui sera tenue le 20 décembre 2010 à 20h00, je présenterai le budget 2011.

N'oublions surtout pas que les membres du conseil sont d'abord et avant tout des citoyens de la municipalité. Nous comptons sur votre support et nous vous invitons à nous faire part de vos idées qui pourraient aider à l'avancement de notre collectivité.

**M. YVON LAMPRON**  
**maire**